

Faculté de droit



Approfondissement en droit

Objectifs

L'approfondissement en droit est destiné à permettre aux étudiants qui choisissent de ne pas suivre de mineure dans une autre faculté de développer davantage encore leur compréhension des phénomènes juridiques, de même que leurs outils d'analyse critique de ceux-ci. Dans cette optique, l'accent est mis sur l'interdisciplinarité, l'ouverture à d'autres cultures juridiques, la maîtrise des langues et le recours à des méthodes d'enseignement interactives.

Conditions et critères d'accès

L'approfondissement en droit est accessible à tout étudiant de deuxième année de Baccalauréat en droit.

Formations accessibles au terme de l'approfondissement

Master en droit.

Structure détaillée

En 2ème année de baccalauréat - 15 crédits

<u>DROI1503</u>	Droit naturel[30h] (3 crédits)1q	Jacques Lenoble
<u>DROI1504</u>	Droit et gestion des conflits[30h] (6 crédits)1q	Danielle Bastien Stéphanie Demoulin Gilberte Marchal Jean-Louis Renchon (coord.)

L'étudiant fait le choix d'un des 2 cours suivants:

<u>DROI1501</u>	Inleiding tot de rechtsvergelijking[30h] (6 crédits)	Alain Wijffels
<u>DROI1502</u>	Introduction to comparative law[30h] (6 crédits)	Alain Wijffels

En 3ème année de baccalauréat - 15 crédits

1. L'étudiant choisit un cours parmi les 3 cours suivants - (3 crédits) *

<u>DROI1510</u>	Introduction to American Law[30h] (3 crédits) ▲ 2q	N.
<u>DROI1511</u>	Introduction au droit islamique[30h] (3 crédits)2q	Louis-Léon Christians Baudouin Dupret
<u>SREL2030</u>	Droit et religions en Europe[30h] (2.5 crédits)	Louis-Léon Christians

Le poids du cours ci-dessus est de 3 crédits dans l'approfondissement en droit

2. Cours à pédagogie active - (6 crédits)

L'étudiant choisit un cours parmi les cours suivants:

<u>DROI1515</u>	Droit et économie[30h] (6 crédits)2q	Alexia Autenne Elisabeth Van Hecke
<u>DROI1525</u>	Droit et genre[30h] (6 crédits) ▲ 2q	N.
<u>DROI1535</u>	Droit et sanction[30h] (6 crédits)2q	Maria Luisa Cesoni Anne Roland

3. Cours de terminologie juridique obligatoire - 3ème langue - (3 crédits) *

L'étudiant choisit un des trois cours de terminologie juridique suivants:

<u>DROI1281</u>	Nederlandse rechtstaal (Néerlandais juridique)[30h] (3 crédits)1+2q	Marc Lahousse
<u>DROI1282</u>	Legal English (Anglais juridique)[30h] (3 crédits)1+2q	Alain Wijffels
<u>DROI1283</u>	Deutsche Rechtssprache (Allemand juridique)[30h] (3 crédits)1+2q	Karl-Heinz Lambertz

4. L'étudiant choisit un cours parmi les 2 cours suivants - (3 crédits) *

<u>DROI1505</u>	Droits fondamentaux et libertés publiques[30h] (3 crédits)1q	Anne Roland
<u>DROI1506</u>	Droit des étrangers[30h] (3 crédits)1q	Sylvie Sarolea

Activité de formation facultative - (3 crédits)

*L'étudiant a la possibilité de réaliser un stage en lieu et place d'un volume de 3 crédits parmi les cours marqués d'une *(rubrique 1, 3 et 4).*

<u>DROI1500</u>	Stage de la pratique juridique - Coordination A. Rasyon-Roland(3 crédits)	N.
-----------------	---	----

Informations pratiques

Inscription à l'approfondissement

1 Inscription à l'approfondissement et sa vérification

A déterminer

2 Modification de l'inscription à l'approfondissement

L'étudiant qui souhaite modifier son choix d'option doit en faire part au **conseiller aux études**, en présentant les **motifs qui justifient cette demande** de modification d'inscription, **avant le lundi 02 octobre 2006**.

Jacques Laffineur, conseiller aux études de la Faculté de droit :

- Faculté de droit - Collège Thomas More - **Bureau C.011**
- Permanences : les mardis de 9h à 11h et les mercredis de 11h à 13h
- Sur rendez-vous (à prendre par téléphone - **010/47 86 10** - ou par courrier électronique à l'adresse conseiller.etudes@drt.ucl.ac.be)

Horaire des cours

http://www.drt.ucl.ac.be/adm/rentree_academique/rentree_anac_2006/horaires/approfondissement.pdf

Formulaire d'inscription aux activités de l'approfondissement

1 Informations sur les pré-requis, ...

Le programme de cours de l'approfondissement en droit ne présente aucune séquence de cours contraignante. L'étudiant est tenu de respecter la répartition des matières sur les deux années d'études, telle que présentée dans la structure détaillée.

2 Inscription aux activités de l'approfondissement

Supports disponibles

Le Service-Cours du Cercle des étudiants de Droit est ouvert le mardi de 13h à 15h, le mercredi de 13h à 15h et le jeudi de 16h15 à 18h.

Rue P.J. Redouté, 1 (à droite du Cercle de Droit - Chez Adèle)

Organisation des examens

1 Inscription aux examens

Tous les étudiants qui présentent des examens doivent prendre une inscription au Secrétariat de la Faculté de Droit.

Les formulaires d'inscriptions sont distribués par les membres du secrétariat facultaire dans le hall de la Faculté de Droit, devant les valves relatives à chaque année d'études (selon un calendrier disponible à l'adresse suivante :

<http://www.drt.ucl.ac.be/adm/>). Les formulaires sont nominatifs et sont remis sur présentation de la carte d'étudiant ou de la carte d'identité.

En cas d'empêchement, l'étudiant pourra remettre une procuration datée et signée à un autre étudiant qui retirera le formulaire à sa place. Le secrétariat administratif conserve cette procuration qui sera annexée au formulaire de l'étudiant empêché.

Sur le formulaire d'inscription aux examens:

- L'étudiant vérifie l'encodage de son programme. La remise du formulaire signé vaudra accord sur le programme.
- L'étudiant remplit le formulaire d'inscription aux examens, le date et le signe personnellement (sauf procuration) et le remet dans la boîte aux lettres de l'année d'études près de l'accueil dans les délais mentionnés par le secrétariat administratif. En dehors de ces délais, le secrétariat administratif n'enregistre plus aucune inscription pour la session concernée.
- Au dos du formulaire d'inscription, l'étudiant indique un choix de dates pour le passage des examens oraux, sur base de l'horaire provisoire affiché aux valves de la Faculté et disponible sur le site du secrétariat administratif. Le secrétariat répartit les étudiants sur les grilles des examens oraux sur base de leurs desiderata dans toute la mesure du possible suivant tirage au sort d'une lettre de l'alphabet. Après répartition des étudiants sur les grilles de passage pour les examens, un nouvel affichage a lieu. Les étudiants sont tenus de consulter l'horaire définitif.

2 Consultation des horaires d'examens

<http://www.drt.ucl.ac.be/adm/>